



# GUIDE DU TRI

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD



## TRIER ET MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS POUR UN AVENIR DURABLE

À La Réunion, le tri et la gestion des déchets revêtent une importance capitale pour préserver notre environnement unique. En raison de notre isolement géographique et de la forte densité de population, il est essentiel que chaque habitant prenne conscience de l'impact de ses actions sur notre territoire.

Le tri des déchets joue un rôle crucial dans la préservation de nos ressources naturelles. En séparant correctement les déchets recyclables tels que les emballages en plastique, les emballages en verre, le papier, les emballages en métal, nous favorisons le recyclage et la réutilisation.

Cela permet de réduire la quantité de déchets qui finissent dans nos sites d'enfouissement déjà limités et d'économiser des ressources précieuses.

En prenant conscience de nos habitudes de consommation, nous pouvons adopter des pratiques plus durables, telles que l'achat en vrac, la réutilisation des produits et la réduction des emballages. Ces petits gestes quotidiens ont un impact significatif sur la réduction de nos déchets et chaque individu a un rôle à jouer dans cette démarche.

Engageons-nous dès aujourd'hui pour un avenir plus propre et plus responsable. **Laissons une empreinte positive.**

**Michel Fontaine**  
**Président de la CIVIS**

*Michel Fontaine*

# SOMMAIRE

<b>LA COLLECTE DES DÉCHETS .....</b>	<b>04</b>
<b>LE TRAITEMENT DES DÉCHETS .....</b>	<b>05</b>
<b>LE CALENDRIER DE COLLECTE .....</b>	<b>06</b>
<b>TRIEZ VOS DÉCHETS À LA MAISON .....</b>	<b>07</b>
bac vert .....	08
bac jaune .....	09
Le composteur .....	10
L'obtention d'un bon compost .....	11
Les encombrants .....	12
Les Véhicules Hors d'Usages (VHU).....	13
CITEO .....	14
<b>TRIEZ VOS DÉCHETS PRÈS DE CHEZ VOUS .....</b>	<b>15</b>
La borne à verre .....	16
La borne à textile gérée par l'association Ti Tang Récup .....	17
La déchèterie .....	18
<b>TRIEZ VOS DÉCHETS SPÉCIAUX OU DANGEREUX .....</b>	<b>19</b>
Le collecteur de piles .....	20
Le collecteur d'ampoules .....	21
Le collecteur de peintures et solvants .....	22
La boîte à aiguilles .....	23
Le vendeur.....	24
Les dépôts sauvages .....	25
La Brigade Intercommunale de l'Environnement .....	26
<b>ÉVITEZ DE PRODUIRE DES DÉCHETS .....</b>	<b>27</b>
Les 5 R .....	28
Les éco-gestes .....	29
Le gaspillage alimentaire .....	30
ILEVA .....	31

# LA COLLECTE DES DÉCHETS

**LA CIVIS (SAINT-PIERRE, SAINT-LOUIS, L'ETANG-SALÉ, PETITE-ÎLE, CILAOS ET LES AVIRONS) ORGANISE ET GÈRE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR L'ENSEMBLE DES SIX COMMUNES DE SON TERRITOIRE.**

## DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS C'EST QUOI ?

Il s'agit des déchets produits par les ménages. Le terme « assimilés » s'applique aux déchets non dangereux produits par les professionnels. Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et les emballages et papiers à recycler sont collectés dans des bacs roulants (poubelles).



DOTATION PAR MAISON



BAC DE 120 À 360 L  
(VERT ET JAUNE)



DOTATION POUR PROFESSIONNEL



BAC DE 140 À 660 L  
(ORANGE ET JAUNE)



DOTATION PAR IMMEUBLE



BAC DE 360 À 660 L  
(VERT ET JAUNE)

## INFOS +

### COMMENT EST FINANÇÉ LE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS ?

- Par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui figure sur le relevé de la taxe foncière et qui est payée par le propriétaire et refacturée dans les charges si le logement est en location.
- Par la Redevance Spéciale payée par les professionnels.
- Par le soutien des éco-organismes. Les recettes perçues par la CIVIS ne permettent toutefois pas de couvrir 100% de la gestion et collecte des déchets.

**La CIVIS doit donc financer une partie de ce service public sur son budget général.**

# LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

## OÙ VONT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

### BAC VERT/ ORANGE



**INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND) :**  
enfouissement des ordures ménagères, collecte et traitement du biogaz. 237 706 tonnes de déchets traitées en 2022

### BAC JAUNE



**CENTRE DE TRI :**  
permet la réception, le tri et le conditionnement des matières valorisables. Ils sont ensuite exportés pour être recyclés, mis à part les emballages en verre.  
30 113 tonnes de déchets traitées en 2022

### DÉCHETS VÉGÉTAUX



**PLATE-FORME DE COMPOSTAGE ET BROYAGE :**  
95 637 tonnes de déchets traitées en 2021

### ENCOMBRANTS



**PLATE-FORME DE TRI ET DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS :**  
tri, évacuation des déchets valorisables vers les filières agréées.

# LE CALENDRIER DE COLLECTE

## PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE



**N'ENCOMBREZ PAS LA VOIE PUBLIQUE, RENTREZ VOS BACS APRÈS LE PASSAGE DE LA COLLECTE. SOUS PEINE D'AMENDES JUSQU'À 150 € .**

CALENDRIER 2024

LISEZ BIEN VOTRE CALENDRIER

**LAISSONS UNE EMPREINTE POSITIVE**

**DÉCHETS AUTORISÉS**

**BAC JAUNE**

- Papiers, journaux, magazines
- Périodiques en carton
- Papiers imprimés
- Papiers de cuisine
- Cartes, prospectus
- Boutelles et flacons en plastique

**DÉCHETS VÉGÉTAUX**

- Vallées de haies et d'arbrustes
- Pentes et pelouses sans ouverts
- Jardi en herbe
- Branches (à découper)

**ATTENTION PAS REVENIR À LA VOIE PUBLIQUE LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES, DES TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES OU DES CANNALISATIONS D'EAU**

**ENCOMBRANTS**

- Meubles (matras, lampes...)
- Téléviseurs
- Caissons

**ALERTE SMS**

Recevez votre carte de collecte de déchets en SMS. Facile et gratuit. Inscrivez-vous sur [www.civis.re](http://www.civis.re)

**PRÉSENTEZ LES DÉCHETS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE.**

**CALENDRIER**

**JANVIER**

L	M	M	J	V	S	D
					2	3
5	6	7	8	9	10	
12	13	14	15	16	17	
19	20	21	22	23	24	
26	27	28	29	30		
31						

**FEVRIER**

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	
10	11	12	13	14	15	
17	18	19	20	21	22	
24	25	26	27	28	29	
31						

**MARS**

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	
10	11	12	13	14	15	
17	18	19	20	21	22	
24	25	26	27	28	29	
31						

**AVRIL**

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	
10	11	12	13	14	15	
17	18	19	20	21	22	
24	25	26	27	28	29	
30						

**MAI**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**JUIN**

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30			

**JUILLET**

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31		

**AOÛT**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**SEPTEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**OCTOBRE**

L	M	M	J	V	S	D
						1
3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31		

**NOVEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**DECEMBRE**

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

CIVIS - PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

RESEAUX: ORMAE



BAC VERT



BAC JAUNE



ENCOMBRANTS\*



DÉCHETS VÉGÉTAUX\*



\* 2M<sup>3</sup> PAR JOUR ET PAR FOYER POUR LA SORTIE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VÉGÉTAUX

### INFOS +

La CIVIS a également mis en place un système d'alerte SMS pour ne plus oublier de sortir la poubelle. Inscrivez-vous sur [www.civis.re](http://www.civis.re) et recevez un texto la veille de la collecte pour chaque type de déchets.



# TRIEZ VOS DÉCHETS À LA MAISON

# BAC VERT

## DÉCHETS RÉSIDUELS QUI NE SE RECYCLENT PAS

PETITS OBJETS CASSÉS  
NON ÉLECTRIQUES



POLYSTYRÈNE



ARTICLES D'HYGIÈNE  
(COUCHES, COTON, ETC.)



RÉSIDUS  
DE REPAS



POTS DE YAOURT EN PLASTIQUE,  
BRIQUE DE LAIT, DE JUS ETC.



VAISSELLES ET ASSIETTES  
CASSÉES



### INFOS +

Les déchets médicaux et toxiques (peintures, solvants, etc.), piles et appareils électriques ou électroniques sont interdits dans le bac vert.

LE BAC ORANGE EST  
LE BAC VERT DES  
PROFESSIONNELS



PAS DE SACS  
AU SOL

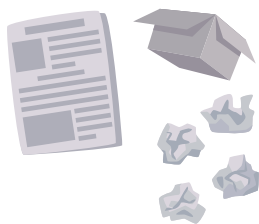




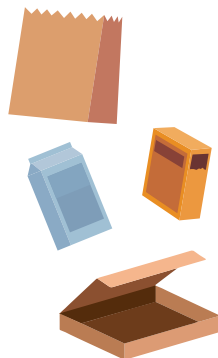
# BAC JAUNE

## EMBALLAGES ET PAPIERS À RECYCLER

PAPIERS, JOURNAUX,  
MAGAZINES



EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN METAL  
(BOITES DE CONSERVE,  
CANETTES BOISSON,  
AEROSOLS)



BOUTEILLES ET FLACONS  
EN PLASTIQUE



### INFOS +

Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie ou présentés lors de la collecte des encombrants.



TÉLÉCHARGER L'APPLICATION  
GUIDE DU TRI DE CITEO



# LE COMPOSTEUR

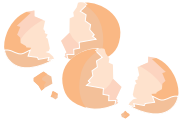
## DÉCHETS DE JARDIN ET DE CUISINE (BIODÉCHETS)

THÉS EN VRAC  
OU EN SACHET

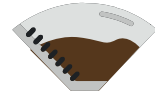


MISE À  
DISPOSITION  
GRATUITE

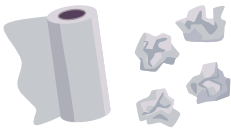
COQUILLES  
D'OEUF ÉCRASÉES



MARCS DE CAFÉ



ESSUIE-TOUT,  
MOUCHOIRS EN  
PAPIER



DÉCHETS VÉGÉTAUX  
(FLEURS FANÉES, TONTES  
DE GAZON, ETC.)



ÉPLUCHURES  
DE FRUITS  
ET LÉGUMES



### INFOS +

LES INTERDITS : os/viandes, poissons, grosses branches, plantes malades, noyaux de fruits, palmes de coco.



VOUS POUVEZ AUSSI  
COMPOSTER VOS DÉCHETS À L'AIR  
LIBRE AU FOND DU JARDIN.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX PEUVENT  
ÊTRE PRÉSENTÉS À LA COLLECTE  
EN PORTE À PORTE  
OU DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE.

# L'OBTENTION D'UN BON COMPOST

VALORISEZ VOUS-MÊME VOS BIODÉCHETS



MISE À DISPOSITION GRATUITE

VARIER LES APPORTS ET VEILLER À L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DÉCHETS VERTS ET BRUNS

2/3 DE DÉCHETS VERTS :  
FEUILLES VERTES,  
ÉPLUCHURES, ETC



1/3 DE DÉCHETS BRUNS :  
FEUILLES MORTES,  
CARTONS, PETITES  
BRANCHES, ETC



VEILLER À PLACER SON BAC À COMPOST SUR UNE SURFACE NON BÉTONNÉE, À MI-OMBRE.  
HUMIDIFIER SI LE MÉLANGE EST TROP SEC SANS DÉTREMPER.  
MÉLANGER RÉGULIÈREMENT POUR AÉRER.



LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE IMPOSE LA GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS D'ICI LE 31 DÉCEMBRE 2023.  
IL NE SERA DONC PLUS POSSIBLE DE JETER LES DÉCHETS NATURELS ET COMPOSTABLES À LA POUCELLE VERTE !

## INFOS +

Actuellement, 100% des déchets alimentaires ménagers collectés sont enfouis sur l'île.



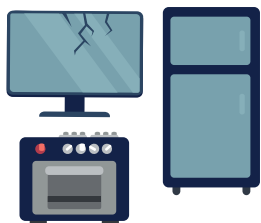
COMPOSTER = 40 KG/HAB/AN DE DÉCHETS MÉNAGERS EN MOINS

PLUS D'INFORMATIONS SUR  
[WWW.CIVIS.RE](http://WWW.CIVIS.RE)

# LES ENCOMBRANTS

## DÉCHETS LOURDS ET VOLUMINEUX

APPAREILS ÉLECTRIQUES  
OU ÉLECTRONIQUES  
(RÉFRIGÉRATEUR, MACHINE  
À LAVER, ETC.)\*



MATELAS



GROS  
CARTONS



MEUBLES  
(FAUTEUILS, LITS, ETC.)



FERRAILLES



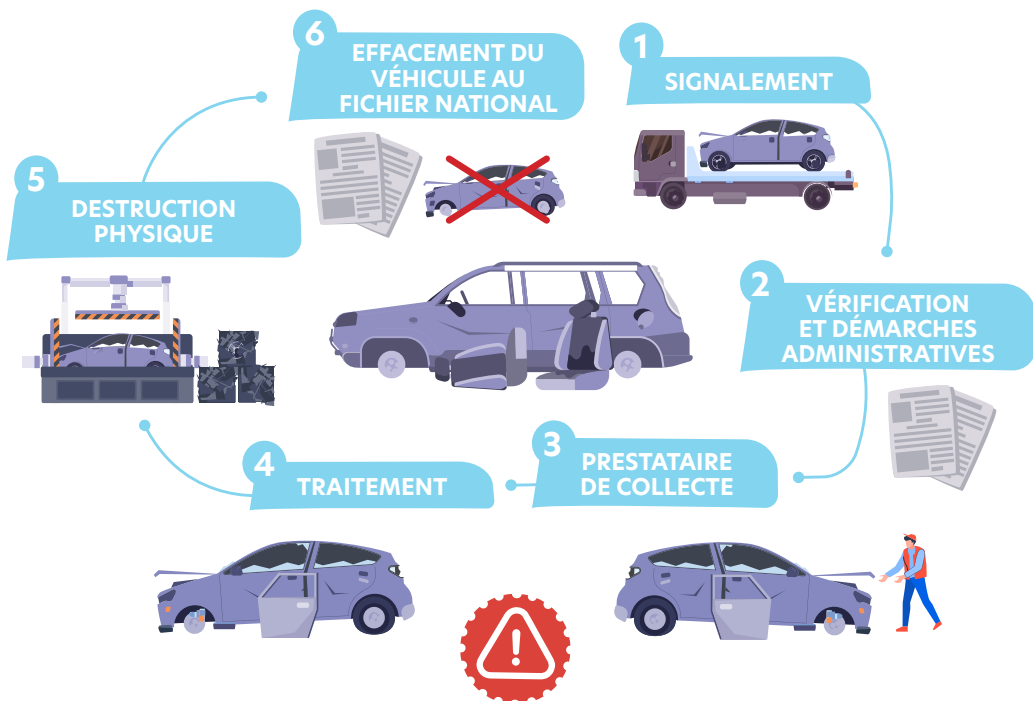
**DÉPÔT INTERDIT EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE  
DONNEZ OU FAITES RÉPARER  
LES ENCOMBRANTS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE  
(LIMITE DE 2M3/JOUR).**

### INFOS +

\*Loi du 1 pour 1 = les distributeurs doivent proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 », c'est-à-dire reprendre ou faire reprendre gratuitement un appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf similaire, y compris dans le cas de vente à distance.

# LES VÉHICULES HORS D'USAGES (VHU)

## COMMENT ÇA MARCHE ?



**L'ABANDON D'UN VÉHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE EST PUNI PAR LA LOI (ART. R635-8, JUSQU'À 1500 € D'AMENDE). LIMITE DE 2 VÉHICULES/AN/HAB**

### INFOS +

Plusieurs solutions existent : démolisseur agréé (la prise en charge peut être gratuite) ; le 1 pour 1 : reprise par le concessionnaire lors de l'achat d'une nouvelle voiture ; le service VHU de la CIVIS (plus d'informations sur [www.civis.re](http://www.civis.re) ou au **0 800 501 501**)

# Comme la famille NOU TRI, oubli pas le TRI, lé tri simple

Pou aide à zot,  
télécharge l'appli

 **Guide du tri**

Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

CITEO



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE COLLECTIVITÉ.

**TRIEZ VOS  
DÉCHETS PRÈS  
DE CHEZ VOUS**



# LA BORNE À VERRE

## LES EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE



BOCAUX



FLACONS DE  
PARFUM



POTS EN VERRE



DÉPÔT RECOMMANDÉ ENTRE 7H ET 22H

### INFOS +

LES INTERDITS : ampoules, lampes, miroirs, porcelaines, vases, vaisselles



LE VERRE SE RECYCLE.  
RETROUVEZ L'EMPLACEMENT  
DES BORNES D'APPORTS  
VOLONTAIRES SUR [WWW.CIVIS.RE](http://WWW.CIVIS.RE)



# LA BORNE À TEXTILE GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION TI TANG RÉCUP LES VÊTEMENTS À DONNER OU À RECYCLER



## VÊTEMENTS



## MAROQUINERIE (SACS, CEINTURES, PORTE-MONNAIE, ETC.)



## LIGNE DE MAISON (DRAPS, RIDEAUX, COUETTES, ETC.)



## CHAUSSURES (ATTACHÉES PAR PAIRES)



## PELUCHES



**PENSEZ AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES**

## INFOS +

LES INTERDITS : vêtements humides, mouillés ou souillés de produits chimiques.  
Tout doit être propre, sec et contenu dans un sac.

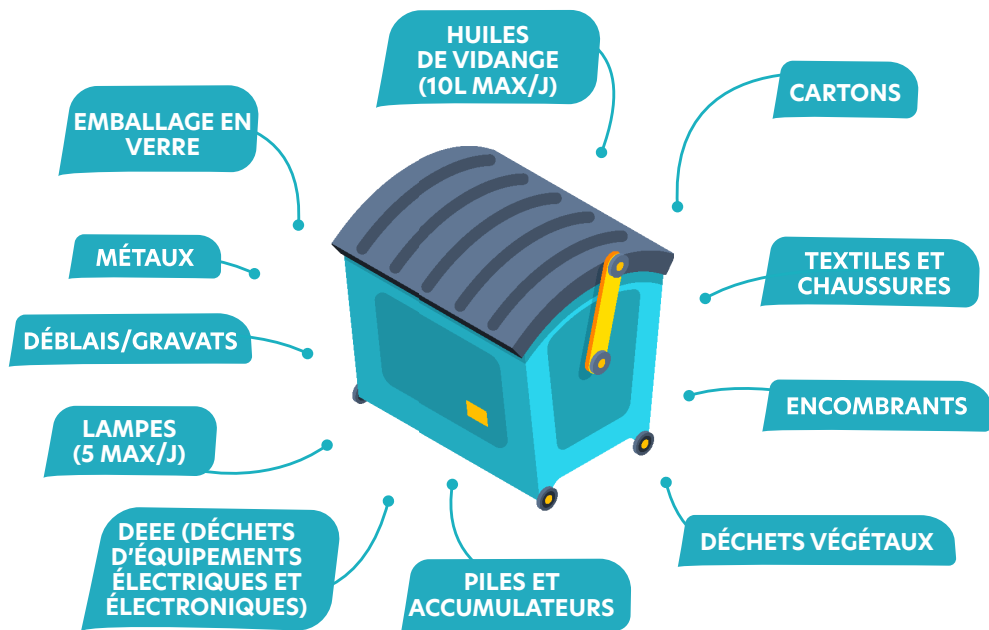


RETROUVEZ L'EMPLACEMENT  
DES BORNES À TEXTILES  
SUR [WWW.TITANGRECUP.COM](http://WWW.TITANGRECUP.COM)



# LA DÉCHÈTERIE

ESPACE AMÉNAGÉ POUR DÉPOSER CERTAINS DÉCHETS



**APPORT LIMITÉ À 2M3/J/HAB**  
**BÂCHEZ OU SANGLEZ VOS REMORQUES POUR ÉVITER LES ENVOIS**  
**TRIEZ VOS DÉCHETS AVANT DE VENIR**

## INFOS +

LES INTERDITS : amiante/ciment, pneumatiques, bois de palette, plâtres et placo, pots de peinture, bouteilles de gaz, cartouches d'encre, extincteurs, déchets d'activités de soins à risques (seringues, aiguilles, etc.)

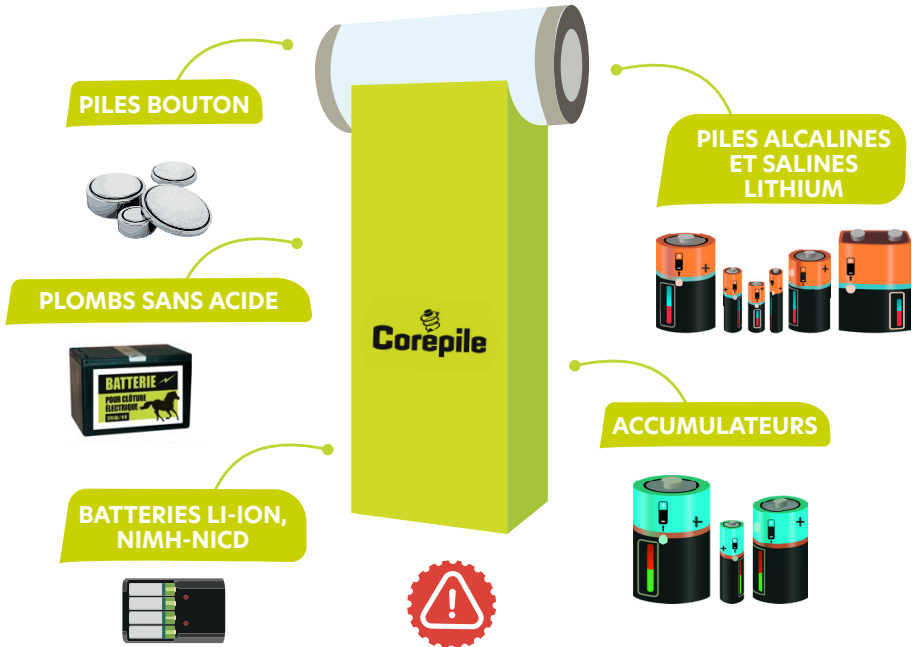


Horaires : du **lundi** au **samedi** de **8h à 18h**, **hors jours fériés**.  
Accès réservé aux particuliers et professionnels des communes membres de la CIVIS

**TRIEZ  
VOS DÉCHETS  
SPÉCIAUX  
OU DANGEREUX**

# LE COLLECTEUR DE PILES

RECYCLER SES PILES, C'EST UTILE



**80% DE MATIÈRES RECYCLABLES  
PRIVILÉGIÉZ LES PILES RECYCLABLES**

**LES PILES ET ACCUMULATEURS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS  
EN DÉCHÈTERIE OU DANS LES LIEUX ÉQUIPÉS  
(GRANDES ET MOYENNES SURFACES, MAGASINS DE BRICOLAGE, ETC.)**

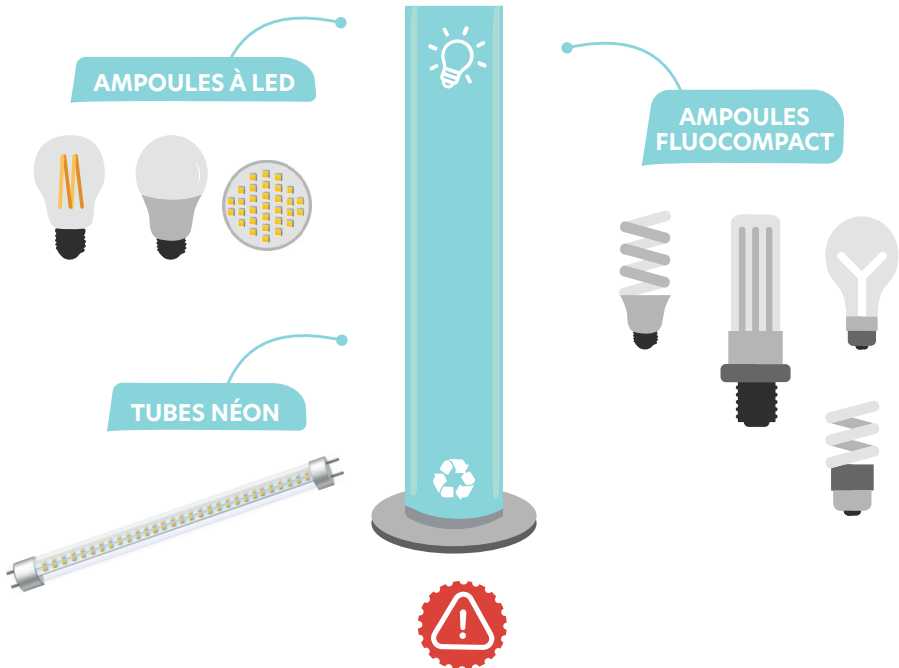
## INFOS +

LES INTERDITS : piles et batteries industrielles, batteries de vélos électriques, batterie au plomb ou à l'acide (voiture, moto).  
Ne pas jeter dans le bac vert ou dans la nature car les piles contiennent des produits toxiques (métaux lourds).

# LE COLLECTEUR D'AMPOULES

RECYCLER C'EST PROTÉGER

ecosystem



**PRÈS DE 90% DU POIDS DES AMPOULES ET TUBES SONT RECYCLÉS**

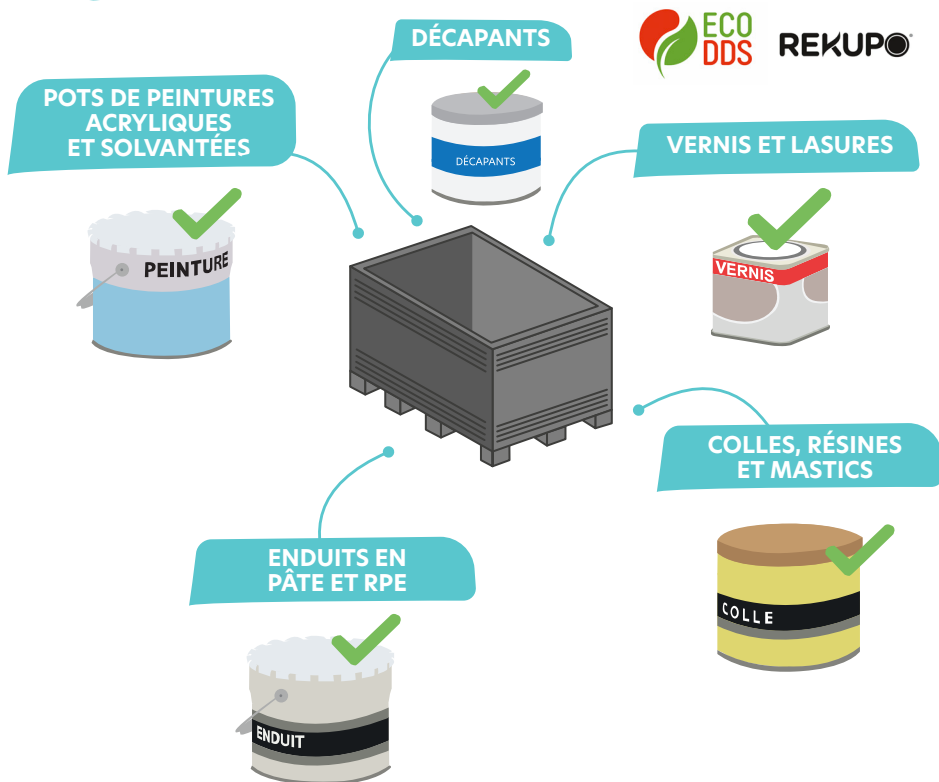
**LES AMPOULES ET TUBES PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE  
(5 MAX/J) OU DANS LES LIEUX ÉQUIPÉS  
(GRANDES ET MOYENNES SURFACES, MAGASINS DE BRICOLAGE, ETC.)**

## INFOS +

Les ampoules à incandescence (à filament et halogène) sont à jeter dans le bac vert, avec les ordures ménagères non recyclables. Si vous voyez le pictogramme d'une « poubelle barrée » sur l'emballage et l'ampoule, il faut déposer l'ampoule dans le collecteur.

# LE COLLECTEUR DE PEINTURES ET SOLVANTS

## RECYCLER SES PRODUITS CHIMIQUES



### INFOS +

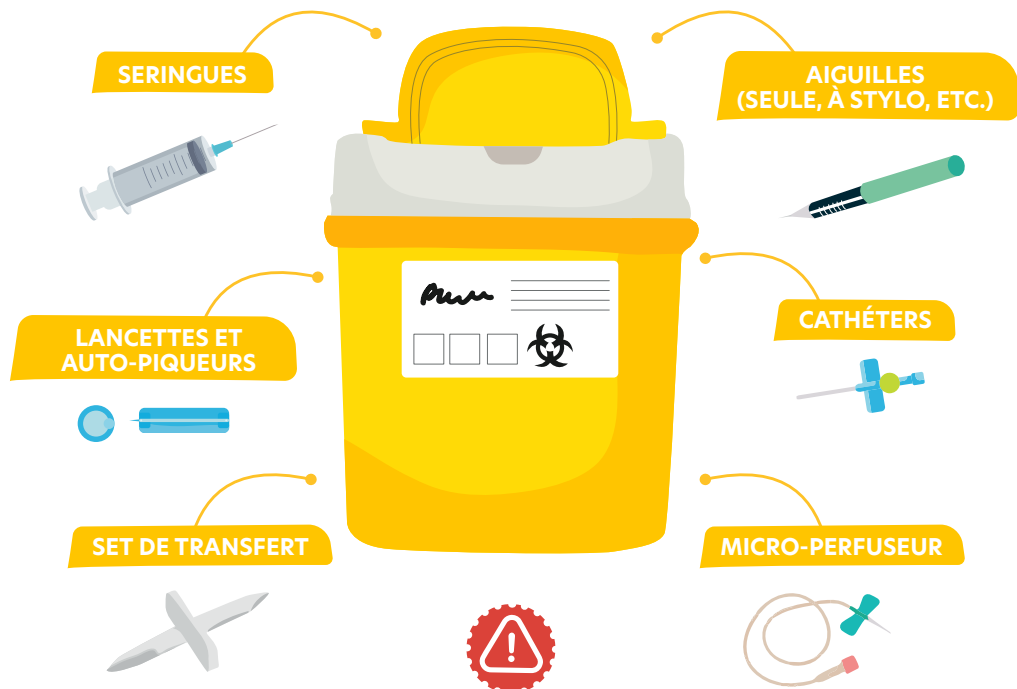
LES INTERDITS : décapants acides, pistolets à mastic, chiffons souillés, pinceaux et rouleaux, gravats  
Retrouver le point de collecte le plus proche de chez vous sur [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)



LES DÉCHETS CHIMIQUES SONT DANGEREUX POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT ET NE DOIVENT DONC PAS ÊTRE JETÉS DANS LA POUBELLE VERTE OU LES CANALISATIONS ; LES POTS DE PEINTURE ET SOLVANTS, VIDES OU PAS, PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS DANS LES POINTS DE COLLECTE REKUPO (MAGASINS DE PEINTURE AGRÉÉS).

# LA BOITE À AIGUILLES

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES  
INFECTIEUX (DASRI) PERFORANTS



**PATIENTS EN AUTO-TRAITEMENT OU UTILISATEURS D'AUTOTESTS  
BOITE DISPONIBLE EN PHARMACIE.  
BOITE À RÉCUPÉRER ET À RAMENER EN PHARMACIE UNE FOIS PLEINE**

## INFOS +

Les médicaments présentent un risque de contamination des eaux de surface et des eaux souterraines, il ne faut donc pas les jeter dans le bac vert ou jaune, ni dans l'évier ou les toilettes.

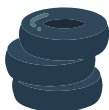


**LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS  
OU NON UTILISÉS DOIVENT  
ÊTRE RAMENÉS EN PHARMACIE  
SANS EMBALLAGES ET NOTICES  
EN PAPIER**

# LE VENDEUR

DÉCHETS À RETOURNER CHEZ LE VENDEUR LORS D'UN NOUVEL ACHAT SIMILAIRE

PNEUS



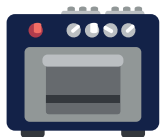
Après traitement, les pneus entrent dans la composition de gazon synthétique, de roues de chariots, etc.

BATTERIES



il existe une liste de magasins repreneurs sans obligation d'achat.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



BOUTEILLE DE GAZ



FUSÉES DE DÉTRESSE



EXTINCTEURS



La poudre extinctrice peut être utilisée pour fertiliser les sols en agriculture.

CARTOUCHES D'ENCRE



## INFOS +

Les batteries non traitées sont très polluantes et peuvent ainsi générer des gaz toxiques et des polluants qui contaminent les sols.  
La bouteille de gaz ne doit pas être couchée car le gaz peut s'échapper et provoquer un incendie.



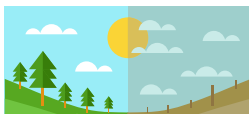
# LES DÉPÔTS SAUVAGES

## DÉPÔT ILLÉGAL DE DÉCHETS

POLLUTION DES  
SOLS ET DES EAUX



DÉGRADATION  
DES PAYSAGES



DANGERS SANITAIRES  
(LEPTOSPIROSE,  
DENGUE, ETC.)



NUISANCES  
OLFACTIVES



PROLIFÉRATION  
DE NUISIBLES (RATS,  
MOUSTIQUES, ETC.)



**VOUS POUVEZ SIGNALER UN DÉPÔT  
SAUVAGE EN CONTACTANT LE NUMÉRO  
VERT DE LA CIVIS 0 800 501 501**

### INFOS +

Les cadavres d'animaux (chats et chiens) sur les espaces privés ou publics sont collectés par la CIVIS lors de tournées ou sur demande, en appelant au numéro vert **0 800 501 501**.



**RISQUE DE LEPTOSPIROSE  
ET DE DENGUE**

# LA BRIGADE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT

## LA « POLICE » DE L'ENVIRONNEMENT



### INFOS +



PLUS DE 1 500 VERBALISATIONS

Depuis 2017, les agents de la brigade utilisent le dispositif de verbalisation électronique qui permet de relever les infractions et de les transmettre directement au centre national de traitement, qui donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention à domicile.

**ÉVITEZ  
DE PRODUIRE  
DES DÉCHETS**

# LES 5 R

## RÈGLES D'OR DE L'ÉCO-CITOYEN



### RÉDUIRE

N'achetez que les quantités nécessaires, évitez les gaspillages



### RECYCLER

Transformez la matière ou les objets en de nouveaux produits



### RÉEMPLOYER

Récupérez ou réparez vos produits



### RÉUTILISER

Utilisez un matériau récupéré pour un usage différent de son premier emploi



### REFUSER

ne vous encombrez pas de produits dont vous n'avez pas besoin



**DITES NON AUX SUREMBALLAGES**  
**PENSEZ À ACHETER D'OCCASION**  
**ESSAYEZ LA MÉTHODE DO IT YOURSELF**  
**(DIY, FABRIQUER SOI-MÊME DES PRODUITS)**  
**EMPRUNTEZ OU LOUEZ**

### INFOS +

Des petits gestes simples qui évitent de puiser dans les ressources naturelles et qui permettent de faire des économies.

# LES ÉCO-GESTES

## UN GESTE SIMPLE ET BANAL DE LA VIE DE TOUS LES JOURS



RÉCOLTEZ L'EAU DE  
PLUIE POUR ARROSER  
LES PLANTES



UTILISEZ  
UN STOP PUB



COUPEZ L'EAU QUAND  
VOUS VOUS BROSSEZ  
LES DENTS



FAITES VOTRE  
MÉNAGE AU NATUREL



LIMITEZ LES  
EMBALLAGES



PENSEZ AUX CADEAUX  
DÉMATERIALIZED



CHOISISSEZ LES  
ÉCO RECHARGES



N'IMPRIMEZ QUE  
SI NÉCESSAIRE



PRÉFÉREZ LES  
CABAS OU LES SACS  
RÉUTILISABLES



624 KG/HAB/AN DE DÉCHETS  
PRODUITS À LA RÉUNION



PRIVILÉGIEZ LA  
MARCHÉ À PIEDS OU  
LE VÉLO POUR LES  
DÉPLACEMENTS COURTS

### INFOS +

Changer vos habitudes pour réaliser des écogestes, c'est prendre conscience des conséquences sociales et environnementales de chacune de vos actions.

# LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

NOURRITURE PERDUE, JETÉE, ÇA SUFFIT LE GÂCHIS !



24

⚠️  
CONSERVEZ  
VOS ALIMENTS  
CORRECTEMENT (RESPECT  
DE LA CHAÎNE DE FROID,  
MIS EN AVANT DES  
PRODUITS À CONSOMMER  
RAPIDEMENT, ETC.)

RÉDIGEZ UNE LISTE  
DE COURSES



PLANIFIEZ SES REPAS

REGARDEZ LES DATES  
DE PÉREMPTION



N'ACHETEZ QUE  
LES QUANTITÉS  
NÉCESSAIRES

RACCOMMODEZ  
LES RESTES



PRIVILÉGIER LES  
PRODUITS À LA  
COUPE OU EN VRAC



30KG/HAB/AN DE DÉCHETS ALIMENTAIRES JETÉS - COÛT DE 208€/HAB  
7KG D'ALIMENTS ENCORE EMBALLÉS  
LÉGUMES, LIQUIDES ET FRUITS SONT LES PLUS GASPILLÉS

## INFOS +

Pour produire des aliments, de l'eau et de l'énergie sont utilisées. Gaspiller de la nourriture, c'est donc gaspiller les ressources naturelles. La **Date Limite de Consommation (DLC)** avec la mention « à consommer jusqu'au... » indique une limite à ne pas dépasser car cela présente un risque pour la santé (charcuteries, viandes fraîches, etc.).

La **Date de Durabilité Minimale (DDM)** avec la mention « à consommer de préférence avant le ... » indique quant à elle le moment où le produit perd en qualités gustatives et nutritionnelles, tout en restant consommable et sans risque s'il est toujours emballé.



# TROP DE DÉCHETS ENFOUIS

Depuis 1987, l'enfouissement des déchets sur le site de Pierrefonds c'est :

**7** MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS ENFOUIS **40** HECTARES CONDAMNÉS **+220** MILLIONS D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS

ET C'EST AUSSI PAR JOUR : **800** TONNES DE DÉCHETS ENFOUIS **200** CAMIONS

**LA TRANCHE 7 DOIT ÊTRE NOTRE DERNIER CASIER DU TOUT ENFOUISSEMENT.**



**2023**

Casier A - Tranche 7



**2020**

Casier A - Tranche 6



**2017**

Casier B - Tranche 5



**2014**

Casier B - Tranche 5

Changeons nos comportements, adoptons les bonnes pratiques



Mieux trier pour moins jeter



Mieux consommer pour moins gaspiller



Mieux réemployer pour moins produire

“ Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. ”

Antoine de Saint-Exupéry

ENSEMBLE, AGISSONS POUR PROTÉGER NOTRE PATRIMOINE.

PLUS D'INFORMATIONS : ILEVA.RE

**ILEVA**  
SAVOIR  
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

# HORAIRES DU N° VERT

**DU LUNDI AU JEUDI**

DE 7H À 17H

**LE VENDREDI**

DE 7H À 16H

Plus d'informations sur  
[WWW.CIVIS.RE](http://WWW.CIVIS.RE)

**POUR :**

DEMANDER UN BAC  
OU UN COMPOSTEUR

FAIRE RÉPARER UN BAC

DES QUESTIONS SUR  
LE TRI DES DÉCHETS

SIGNALER UN DÉPÔT  
SAUVAGE

**UN DOUTE, UNE QUESTION, APPELÉZ LE NUMÉRO VERT**



**N° VERT 0 800 501 501**

**APPEL GRATUIT**